

# Vous pouvez exprimer vos préoccupations



## Pourquoi est-ce important pour vous?

Le processus SEM facilite la transparence et la participation du public à l'application efficace des lois de l'environnement au Canada, au Mexique et aux États Unis. En déposant une communication, les résidents et les organisations de l'Amérique du Nord peuvent porter leurs préoccupations relatives à l'application efficace des lois de l'environnement dans l'un ou l'autre des pays à l'attention des trois gouvernements.

---

**DEPUIS 1995, PRÈS DE 500 PARTICULIERS ET ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX ONT FAIT PART DES PRÉOCCUPATIONS SUR L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA LÉGISLATION DE L'ENVIRONNEMENT À LA CCE AU MOYEN DE CE MÉCANISME.**

---



### Grâce à la CCE :

- Les résidents du Canada, du Mexique et des États Unis peuvent exprimer leurs inquiétudes s'ils ont des raisons de croire qu'une loi de l'environnement n'est pas appliquée efficacement par l'un des trois pays.
- Un total de 96 communications sur des questions d'application ont été déposées relativement à la qualité de l'eau, à la biodiversité, aux évaluations environnementales et aux émissions atmosphériques au Canada, au Mexique et aux États Unis.
- Vingt trois dossiers factuels ont été rendus publics et ont fourni à la population des informations opportunes et pertinentes sur la façon dont les trois pays ont réglé les questions soulevées dans les communications au sujet de l'application efficace des lois de l'environnement.

Pour en savoir plus : [www.cec.org/fr/sem-submissions/sem](http://www.cec.org/fr/sem-submissions/sem)

Personne-ressource : **Robert Moyer**, [rmoyer@cec.org](mailto:rmoyer@cec.org)